naef | Projets neufs

Procédure de vente.

Vente clé en main

1	2	3	4	5	6
Présentation	**Réservation**	**Engagement**	**Construction**	**Financement**	**Livraison**
Visite de la parcelle & présentation du projet Sélection du logement	Pré-accord de financement bancaire Remplir la fiche de réservation et l'envoyer à Naef Verser l'acompte de réservation auprès du notaire Recevoir l'accusé réception des fonds par le notaire	Versement de 20 % du prix, déduction faite de l'acompte Signature de la promesse de vente chez le notaire Démarche en cas de retrait du 2e ou 3e pilier	Validations des divers plans (installations électriques, éventuelles modifications des acquéreurs) Validations des éventuels devis Choix des cuisines et sanitaires Choix des revêtements des sols et murs	Signature du contrat hypothécaire auprès de la banque de son choix Informer le notaire du montant du crédit et de la cédule hypothécaire nécessaire	Relevé des retouches et éventuels défauts sur place Signature de l'acte d'achat et de l'acte hypothécaire chez le notaire Versement du solde du prix chez le notaire Remise des clés
	Versement Acompte de réservation	**Versement** 20 % du prix de vente moins acompte de réservation			**Versement** 80 % du prix de vente